

DEC213058DR04

Décision portant nomination de Monsieur Léon BOUILLET, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR8612 intitulée Institut Galien Paris-Saclay

LE PRÉSIDENT - DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC191237DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2020, de l'unité UMR8612, intitulée Institut Galien Paris-Saclay, dont la directrice est Madame Myriam TAVERNA-BONVENTO ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Gif-sur-Yvette ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Léon BOUILLET, IECN, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR8612 à compter du 16/09/2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 16 septembre 2021

Pour le président - directeur général et
par délégation,
La directrice d'unité
Myriam TAVERNA-BONVENTO

